

Image not found or type unknown



Viol demande de renseignement

Par **wanaide**, le **15/04/2015** à **06:51**

Bonjour, rnJ aurais une question. rnJ ai deposer plainte il y a 2 ans pour viol. Un an plus tard, je recois la decision qui est affaire classée sans suite. Je souhaiterais savoir comment je peux recuperer les depositions des personnes concernees dans cette histoires. Savoir si je suis obliger de reprendre un avocat ou si je peux faire les demarches toute seule. rnMerci d avance pour vos reponses...